



Saisie à tiers détenteur sur salaire trop perçu

Par **nath**, le **28/03/2011** à **14:45**

Bonjour,

j'ai reçu une saisie à tiers détenteur de la DRFP sans lettre intermédiaire pour un salaire trop perçu il y a trois ans.

Aujourd'hui, je suis au chômage

Quels sont mes droits ? Quels sont les recours possibles?

sincères salutations